

Le Civa en grande difficulté

Architecture Le centre bruxellois doit apurer une dette accumulée, sa survie est en jeu.

Le Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (Civa), à Bruxelles, est face à de très gros défis budgétaires. L'institution qui dépend de la COCOF bruxelloise mais bénéficie d'une importante subvention de la Communauté française (380 000 euros par an) est dédiée en particulier au patrimoine architectural du XX^e siècle et organise de nombreuses expositions sur ce thème. Elle abrite dans ses locaux diverses institutions culturelles.

La survie en cause

Mais Joëlle Milquet, ministre de la Culture, a décidé le 1^{er} avril dernier de suspendre la convention liant la Communauté française au Civa. Celle-ci ne pourrait reprendre que sur base d'un plan "sérieux" d'apurement du déficit accumulé. Une réunion aura lieu très bientôt entre le comité d'accompagnement et la direction de l'institution dont le conseil d'administration devra donner des "garanties solides". Sinon, le pire peut survenir et le Civa devrait licencier 14 travailleurs.

Joëlle Milquet a, au Parlement, évo-

qué *"la situation financière désastreuse de l'opérateur et un bilan d'activités discutables spécialement en termes de capacité de rayonnement sur les territoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles"* (le Civa serait trop bruxellois).

Le Civa a un déficit cumulé de 450 000 euros et le plan d'assainissement en cours est insuffisant car il ne prévoit pas le retour à l'équilibre fin 2016 comme la convention le demande. *"La situation financière du Civa rend manifestement hasardeuse la poursuite des activités en tout cas sans un apport financier extérieur important. Or cela n'est pas possible pour nous"*, explique encore M^{me} Milquet.

Statut hybride

Le CA du Civa a répondu qu'il est bien conscient de la situation financière due, dit-il, à un sous-financement structurel de l'institution et à un retard systématique du versement des subsides. Il souligne que la perte accumulée est, en fait, constante depuis des années. *"Aujourd'hui c'est très clairement la survie même de l'institution qui est en cause"*, ajoute le CA.

Le statut institutionnel hybride du Civa (bruxellois et Communauté française) n'a jamais aidé non plus.

Guy Duplat